

Extrait du Internet : Culture et Communication

<http://filipe.f.ferreira.free.fr/dlst>

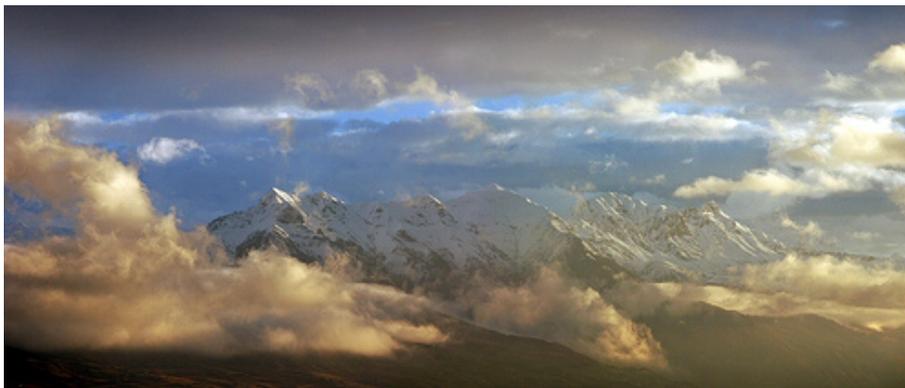
Interview d'une photographe de Flickr : Laurence Terras

- DLST Mag' - L'art et le piratage -

Date de mise en ligne : jeudi 27 mars 2008

Internet : Culture et Communication

Laurence est une utilisatrice du site [Flickr](#). Elle y expose ses plus belles photos aux yeux de tous. Elle a accepté d'être interviewée pour nous faire part des ses expériences par rapport au piratage. En effet elle a été victime à plusieurs reprises de vol de ses photos. Je vous laisse le découvrir dans cet article...



Un photo de Laurence

- Considérez-vous la photographie comme un art ? Est-ce votre métier ? Une passion ? Gagnez-vous de l'argent grâce à elle ?

La photographie est effectivement un art pour moi, dans lequel on progresse petit à petit, avec la pratique ou l'observation du "travail" des autres.

Lorsque j'ai commencé, voila quelques années, j'ai acheté un appareil très simple. Puis, peu à peu, j'ai l'ai fait évoluer en fonction de mes propres compétences qui grandissaient avec le temps. J'ai acheté des livres sur les techniques photographiques, j'ai observé les clichés qui m'inspiraient pour tenter d'élargir mon propre style photographique. C'est pour ces raisons que je considère que c'est de l'art : une belle photo, comme le tableau d'un peintre, est le résultat d'une "pratique". Certaines personnes peuvent faire de vrai chef d'œuvre sans avoir beaucoup d'expérience (ils sont peut être très doués !), mais souvent, je trouve que la pratique augmente la proportion de bon clichés.

Je suis informaticienne et donc, la photographie est juste une passion avec laquelle j'ai eu l'occasion de gagner un peu d'argent (Un calendrier 2007 pour une société écossaise qui m'avait contacté suite à une de leur visite sur mon espace Flickr) Mais cette expérience reste unique dans ma vie de passionnée.

L'an dernier, j'ai commencé à avoir envie de faire des expositions. Mais rien de concret pour l'instant, je ne suis pas encore une photographe assez douée pour prétendre gagner ma vie avec.

Avec le numérique, beaucoup de gens ont l'occasion de progresser plus facilement. On change les réglages... on voit le résultat... on modifie en fonction. C'est plus simple d'être doué en photographie maintenant que les boîtiers sont performants et que la photo ne coûte rien !

- Comme je vous l'ai dit le thème de mon article est « le piratage nuit-il à l'art ? ». Pour vous est ce que le terme « piratage » s'adapte aussi à la photographie ? Dans quels contextes (vol, duplicata, téléchargement, &) ?

Mon avis est un peu partagé sur cette question. En effet, je trouve tout à fait incorrecte d'utiliser une photographie qui ne nous appartient pas sans demander l'avis de celui qui en est l'auteur.

Il est tout à fait envisageable d'offrir des droits d'utilisation dans la mesure où nous ne sommes pas contre celle-ci. Par exemple : certaines de mes photos ont été utilisées sur des sites qui faisaient [la promotion d'une religion \(en bas de la page\)](#). Personnellement très cartésienne, je me serais formellement opposée à ce genre d'utilisation. En effet, tout être humain est libre de choisir les choses auxquelles il croit, mais je n'aurais moi-même JAMAIS eu l'intention de promouvoir quelques religions que ce soit..., aussi l'utilisation de ce cliché sans me demander mon avis ne m'a pas plus du tout.

De même, Si l'utilisation est à des fins lucratives. Je trouve également, qu'il n'est pas très logique que des personnes amassent de l'argent grâce à vous, sans vous le dire et en profitent sans vous donner "votre part du gâteau".

Je fais une différence entre le fait de télécharger une photographie parce que l'on a envie de l'avoir en fond d'écran et le fait de l'utiliser à grande échelle. Lorsque vous montrez la photo de votre petit dernier sur Flickr, vous ne vous attendez pas à voir celle-ci sur des boîtes de couches pour bébé dans tous les magasins de France !

- J ai remarqué sur votre galerie [une copie d'écran](#) montrant qu'un membre de Flickr vous a volé une photo. Comment avez-vous réagi ? Qu'avez-vous fait ? Cela remonte à 13 mois, n'a-t-il pas été sanctionné ?

J'ai assez mal réagi, je dois bien dire. C'est l'événement qui m'a poussé à chercher quels pouvaient être les abus. C'est à cette période que j'ai trouvé le lien sur le blog du Bouddhisme etc... A ce moment là, j'ai essayé de contacter l'équipe de Flickr mais mon long mail n'a eu aucun effet. J'ai l'impression que c'est un robot qui l'a traité... J'ai reçu une réponse en anglais où je n'ai pas compris comment me battre contre cette personne : je voulais que son compte soit supprimé et qu'il ne puisse plus s'inscrire. Car, ici, il se fait passer pour l'auteur de la photo. C'est plus grave... S'il voulait faire un recueil de photos, il lui suffisait de les mettre dans ses favorites. J'ai ensuite limité mes uploads à une résolution de 600 pixels max (ou 400 de hauteur max pour les panoramiques) pour que personne ne puisse faire quelque chose avec... Je pensais que les gens étaient honnêtes. L'abus de quelques-uns a fait que plus personne n'a pu profiter d'une résolution de 1024 x 768 comme je le faisais avant.

- Vous m'avez dit rapidement dans votre dernier mail : « certaines de mes photos ont été utilisées à des fins publicitaires ». Pourriez-vous m'en dire plus ?

Une personne a utilisé une de mes [vues de Cassis](#) pour faire la promotion d'une fête sur le vin. Je n'ai pas apprécié non plus que cette personne ne me demande rien. Il s'agit ici de promouvoir du vin... Je n'ai rien contre les fêtes... Il s'agit souvent de faire bouger un peu la ville. Mais... Imaginons un site sur la promotion des corridas avec une photo de Nîmes : Hors de question. La chanson de Cabrel explique pourquoi...

Dernièrement : [ici](#), pas de permission non plus :

Mais là... j'aurais certainement dit oui de toute façon...

- Est-ce que vous-même vous téléchargez des photos de Flickr qui ne sont pas à vous pour les faire encadrer, mettre en fond d'écran, ou autre ?

J'ai effectivement téléchargé des photos pour des fonds d'écran. Mon inscription sur Flickr était motivée par cette utilisation. Je donnais de mes photos qui me semblaient être sympa pour les autres et je pouvais également en avoir d'autres en échange. Je voulais PARTAGER. A l'époque, mes photos étaient donc postées en 1024 x 768 pour laisser les gens les utiliser en fond d'écran. J'ai changé mon comportement lorsque que je me suis aperçue que mes photos étaient utilisées sans mon autorisation dans des blogs. Comme je vous l'ai expliqué : Un blog est une diffusion de masse et je ne suis pas d'accord avec ça. Le thème du blog doit être connu de l'auteur. Il doit donner son avis. A présent, cela doit faire à peu près 2 ans que je n'ai même plus téléchargé pour mes fonds d'écran...

Je considère ça un peu comme la copie des musiques ou des films : ça doit rester raisonnable et privé. Sinon, dans quel monde vivrait-t-on ? Payer la moindre respiration d'air pur ? Le moindre plaisir des yeux ?

- De façon plus générale, que pensez-vous du piratage de photo ? N'a-t-il pas quelques avantages ? Si oui dans quel cas, si non pourquoi ?

Je pense, en effet, qu'il peut y avoir des effets bénéfiques. Celui qui veut se faire connaître peut trouver un intérêt à se faire "piquer" ses photos pour des blogs. (Si on vous les prend, c'est bien qu'elles ne sont pas vilaines !!!) ... Et ça vaut le coup de les montrer ! Du moment que l'auteur véritable et le LIEN vers la photo sont présents... l'utilisation sur les blogs a un effet de pub !

Lorsque j'ai trouvé ces Blogs se servant de mes photos il y a 13 mois, ma première réaction a été : "ben puisque c'est comme ça, je bloque tous le monde". Résultat, Je suis passé d'une centaine de visite par jour à un peu plus d'une dizaine seulement... Je pense que cette société écossaise qui m'a demandé des photos pour un calendrier m'a trouvé à cause des tas de liens et l'abondance des visites que cela générait sur mon espace : beaucoup de blog qui réunissaient les meilleurs clichés de Flickr pointait sur mon compte. J'avais donc de la "pub" que je n'avais pas demandé, mais c'était agréable de voir que mes clichés plaisaient. Je ne cherche pas spécialement à être connue, mais faire de la photo pour soi même... Ce n'est pas très intéressant...

Si je devais revenir en arrière, je ne bloquerais peut être pas autant mon compte. J'ai bloqué des gens qui faisaient en sorte de me faire connaitre. C'est relativement dommage. J'ai réagi pour bloquer les utilisations pour lesquelles je ne suis pas d'accord (pub, propagande...) mais j'ai également bloqué "ma propre pub".

[Laurence TERRAS](#)